

LA DIRECTION NE RECONNAÎT PAS LA PÉNIBILITÉ DU MÉTIER DES AGENTS SUGE

Partout, les agents de la SUGE ont pris connaissance du résultat des réunions sur la pénibilité des métiers organisées par la Direction.

Ils ont eu la surprise de constater que la grande majorité des agents SUGE exerçant des missions opérationnelles n'avaient pas été repris comme exerçant un métier pénible.

Ils s'interrogent à juste titre sur le fait que seuls certains postes, tels que ceux du PC SUGE aient les caractéristiques relevant de la pénibilité, (sachant par ailleurs, que les agents travaillant sur ces postes n'y sont que pour une durée souvent limitée à 5 ans et que pour que la pénibilité leur soit reconnue, il faut y avoir travaillé 12 ans dont 3 ans consécutivement) : bonjour le cadeau !!!!

Pourquoi seule une partie du service de la SUGE est reconnue comme étant pénible et pas le reste ?

Alors,

- que partout à la SUGE, les agents travaillent en horaires décalés, les Week-ends et les jours fériés,
- qu'ils sont soumis au Titre 3 du RH 0077 et que leur programmation est souvent modifiée pour nécessité de service,
- qu'ils sont soumis aux intempéries et aux risques ferroviaires,
- qu'ils ont une responsabilité pénale dans l'exercice de leur métier et qu'ils sont constamment sous la menace d'être retirés du service pour des faits survenus dans leurs vies privées, ou par une application arbitraire de la LSQ par la Direction.,
- que dans l'exercice de leurs missions, ils sont souvent pris pour cible, et que ce risque perdure, y compris après leur travail.

INCOMPRÉHENSIBLE !

INACCEPTABLE !

Voilà ce que pense la grande majorité des agents SUGE du résultat de ces réunions et de la décision prise par la Direction.

Pour sa part, Force Ouvrière a dénoncé dès le début le fait que la Direction inscrive la question de la pénibilité dans le cadre et le prolongement de la contre-réforme de notre régime spécial de retraite en allongeant d'un côté la durée de cotisation et la durée d'activité au-delà de 55 ans, et de l'autre côté, mette en place un dispositif au rabais de fin de carrière à travers une pseudo négociation sur la pénibilité du travail

Le Métier de la SUGE doit être reconnu par la Direction.

C'est ce que Force Ouvrière revendique depuis des années !

Plus que jamais,

**nous revendiquons la création d'une prime spécifique SUGE
intégrant les indemnités de port d'arme
et comptant pour la retraite**

Et pour tous, le retour à 37,5 ans de cotisations pour bénéficier d'une retraite à taux plein, sans décotes et le retour à l'indexation des pensions sur les salaires, c'est à dire ce pour quoi nous avons fait grève massivement en octobre et novembre 2007.

The logo features the letters 'FO' in a stylized red font with a white outline, followed by the word 'CHEMINOTS' in a bold, red, sans-serif font. Below the 'FO' is the tagline 'la force syndicale' in a smaller, lowercase font. A red horizontal line with a curved end on the right side is positioned below the text.

FO CHEMINOTS
la force syndicale